

De la désignation des colonisateurs aux
autoglossonymes: quel nom pour les langues
orales africaines?

Salamatou SOW

Université Abdou Moumouni, Niamey

En dehors des langues officielles (LO) anglais, arabe, espagnol, français, portugais, qui sont les langues de l'Administration et de l'Education dans plusieurs pays d'Afrique, les langues nationales (LN) africaines sont orales et certaines d'entre elles sont en processus d'écriture.

C'est le cas du swahili en Afrique de l'Est, du bambara, du *fulfulde*, du hawsa, du yoruba en Afrique de l'Ouest, du berbère en Afrique du Nord, et du Zulu en Afrique du Sud.

Comme le rappelle Andrée Tabouret-Keller (1997: 15), une langue peut être "référée à des noms dans chacun des trois ensembles d'usages définis, ceux des locuteurs, des linguistes et des législateurs".

L'une des premières forces pour une langue en processus d'écriture est d'être unifiée par une dénomination commune aux locuteurs, aux linguistes et aux législateurs. Or en Afrique, compte tenu du caractère essentiellement oral des langues, par l'introduction d'une autre langue qui est celle du législateur dans un contexte colonial, et du fait de la diversification dans l'espace, la même langue peut avoir plusieurs noms. Les noms par lesquels les langues sont désignées par les législateurs sont en général inconnus des locuteurs qui les nomment autrement.

A travers cette contribution je voudrais présenter le cas spécifique du *fulfulde* qui est parlé dans un vaste espace qui va du fleuve sénégal au Nil bleu, dans des pays francophones et

anglophones d'Afrique, dans au moins seize Etats de l'Afrique de l'Ouest, du Centre et de l'Est.

Je présenterai les différentes dénominations, celles des législateurs représentés par l'administration et celles des travaux universitaires dont ceux des linguistes et celles des locuteurs à travers la diversité dialectale pour discuter enfin de la notion de langue liée à l'Afrique et dans le contexte de l'oralité africaine. Pour ce faire, nous prenons en compte quatre critères:

- l'oralité;
- le contact avec la langue de l'ancien colonisateur;
- la diversité linguistique dynamique dans l'oralité;
- l'écriture comme seul processus uniformisant de la langue.

CONTEXTE GÉNÉRAL

DE LA SITUATION LINGUISTIQUE EN AFRIQUE

La situation linguistique en Afrique se caractérise par un multilinguisme dans lequel plusieurs langues africaines orales cohabitent avec une langue d'origine non africaine écrite qui est la langue des colons et qui s'est imposée comme langue de culture par l'éducation à l'école, dans l'administration et dans les autres formes de vie culturelle. L'Afrique est devenue ainsi anglophone, francophone et lusophone. Cette langue d'héritage colonial devient langue officielle du pays à travers toutes les instances de la vie administrative. Seule langue écrite promue officielle dominant les autres langues orales dites nationales sans aucune fonction officielle reconnue, elle est "la langue" dans l'imaginaire des locuteurs instruits et du commun des citoyens. Les autres langues nationales étant perçues comme des dialectes ou des patois sans importance. L'aura de l'écriture qui révèle la langue sur le plan visuel et qui la codifie dans des règles de grammaire et d'orthographe fait penser que les

langues orales apprises et parlées spontanément n'ont pas de grammaire.

Mais les situations sont différentes selon l'histoire coloniale. L'Afrique anglophone sous l'influence de "l'indirect rule", système de gouvernement colonial prenant en compte les langues et cultures locales, a bénéficié mieux d'un respect des particularités locales et donc des langues orales qui ont été introduites plus tôt dans le système éducatif au cours même de la colonisation tandis qu'en Afrique francophone, la question des langues africaines ne s'est véritablement posée qu'après les indépendances de l'Afrique. En Afrique sahélienne la réunion des experts de Bamako de 1966 marque un pas important dans la codification de l'écriture de plusieurs langues dont le *fulfulde*, le haoussa et le bambara.

A partir de cette date plusieurs états africains vont tenter de faire la promotion de leurs langues dans l'enseignement de base à travers les écoles expérimentales dans les années 1970.

L'Afrique multilingue d'aujourd'hui a des langues d'héritage "familial" que représentent les langues nationales encore largement les plus parlées et les langues d'héritage "colonial" plus écrites que parlées.

LES POLITIQUES LINGUISTIQUES

A partir des indépendances, plusieurs états africains optent pour la promotion des langues nationales. A partir des années 1970, plusieurs écoles expérimentales bilingues virent le jour.

Mais la promotion des langues africaines est un combat post-colonial avec le miroir des langues écrites. La connaissance limitée de ces langues au niveau formel et le manque d'un travail de recherche préalable sur ces langues a compromis les chances de réussite à long terme des écoles expérimentales. Mais le développement des études de linguistique africaine à

partir de ces mêmes années, l'engagement de l'UNESCO et de la francophonie pour la promotion des langues africaines ouvrent des réelles perspectives pour l'essor des écoles bilingues.

Au niveau international, des langues africaines sont enseignées dans les universités africaines, américaines, asiatiques et européennes dans les grands centres comme l'INALCO (Institut national de Langues et Civilisations Orientales) de Paris, SOAS (School of Oriental and African Studies) de Londres, et les différents centres of African Studies des Etats-Unis 'Amérique. Cet enseignement de type académique participe à une meilleure connaissance de la structure linguistique des langues africaines et donc à une contribution à la formalisation de bonnes grammaires pour l'enseignement de base expérimentale. Beaucoup d'enseignants de langues africaines issus de ces universités ont été consultés en tant qu'experts pour l'enseignement des langues africaines.

Si les linguistes et les enseignants de langues africaines les reconnaissent comme langues, ce statut de langue n'est pas très clair pour les décideurs politiques et le grand public qui ne sont pas au fait des connaissances linguistiques. Pour beaucoup le statut de langue est réservé aux langues écrites. Et bon nombre de politiciens, d'intellectuels africains et non africains continuent à appeler ces langues dialectes ou patois en toute bonne foi, souvent même dans des espaces où ces langues sont promues. Cette ignorance pourrait bien résulter aussi des dénominations multiples de ces langues.

UNE LANGUE AFRICAINE ET SES MULTIPLES DÉNOMINATIONS: LE *FULFULDE*

1. PEUL, FULANI, FULA, FELLATA: LE *FULFULDE* DIT PAR LES AUTRES

Dans les littératures des différentes langues officielles, le *fulfulde* est connu sous plusieurs noms. Selon l'aire, la désigna-

tion correspond au terme employé par les voisins immédiats. Notons, que les colons en arrivant en Afrique, ont voulu classifier les populations africaines et leurs idiomes.

Le *fulfulde* comme langue est connu sous les dénominations suivantes:

Nom de la langue	Nom du locuteur	Donneur du nom	Source du nom
peul	Peul/Peulh	Français	wolof
fulani	Fulani	Anglais	haoussa
fula	Fula	Anglais	bambara
ful	Ful	Allemand	?
fellatiya	Fellata	Arabe	Kanuri?

Tableau 1: les dénominations du fulfulde

Ces noms que l'on retrouve dans la littérature sont étrangers à la dénomination des locuteurs, différents des auto-glossonymes, c'est à dire des noms donnés à la langue par les locuteurs eux-mêmes. Mais ils sont devenus les appellations officielles et livresques de la langue et de ses locuteurs.

2. LE FULFULDE DIT PAR SES LOCUTEURS:

FULFULDE, PULPULE, PULAAR, PULAAREEJI

Les locuteurs appellent leur langue à travers deux grandes variétés: le *pulaar*, dont l'aire s'étend sur le Sénégal, la Mauritanie, la Gambie, la Guinée Conakry, la Guinée Bissau et jusqu'au Fouta Nioro au Mali. L'aire du *fulfulde* plus grande, s'étend du Massina au Mali jusqu'au Soudan.

La désignation *fulfulde* est morphologiquement conforme à la structure des nominaux dans la langue qui obéit à la règle suivante:

Constituant nominal= Base + (affixe) Marque nominale
Fulful- + -de

Nous avons la base *ful-* redoublée en *fulful-* plus la marque nominale *-de*.

Le suffixe **-de** de *fulfulde* le fait appartenir à la classe nominale **-nde** qui, en général, désigne des signifiants dont les signifiés représentent "un tout" bien structuré et "bien délimité". Les différents noms donnés aux parlers et aux langues en général appartiennent à cette classe.

Ex.: Dalloore le parler du Dallol (Région de l'Ouest du Niger).
Faransiire le parler de la France.

Les variantes du *fulfulde* sont appelées *pulpule*.

La désignation *pulaar* bien qu'ayant une racine **pul-** propre au nom du locuteur, a un suffixe atypique **-aar** qui n'est pas attesté dans la langue. Ce suffixe atypique fait inventorier ***pulaar*** dans la classe des emprunts. Les variantes du *pulaar* sont appelées *pulaareeji*.

Le nom *pulaar* est peut-être donné par les voisins et repris comme auto-appellation dans cette partie du monde peul. Les locuteurs de *fulfulde-pulaar* s'appellent des *Ful'be* au pluriel, *pullo* au singulier, *Haallpulaar'en* au pluriel et *Haallpulaar* au singulier. Notons que la seconde appellation traduit littéralement "parle-*pulaar*", autrement dit locuteur de *pulaar*.

KA (1983) consacre un travail de dialectologie aux variétés du *pulaar* du Sénégal. Dans l'imaginaire des locuteurs (Sow, 1998a, 1998b), le *pulaar* parlé dans les trois Fouta (Fouta-Djalon en Guinée Conakry, Fouta-Toro au Sénégal et Fouta Nioro au Mali) appelé foutankoore est la meilleure variété suivie du Massinankoore, variété du Massina au Mali. Ses deux régions ont été de grands foyers d'érudition coranique et de production littéraire et érudite en langue peule appelé *fulfulde mawnde*, "le grand parler peul".

3. LES DIFFÉRENTES CLASSIFICATIONS DU *FULFULDEE-PULAAR*

On peut retenir deux classifications dialectales du *fulfuldee pulaar*, celle de Lacroix (1981) et celle de (Arnott 1970).

La classification de Lacroix

Lacroix divise le peul en deux grands groupes, le premier groupe qu'il appelle dialectes occidentaux, et le second groupe qu'il appelle dialectes orientaux. Notons que dans cette classification Lacroix considère le *pulaar* comme une variété qu'il classe dans les dialectes occidentaux.

Dialectes occidentaux: il y a en tout 16 dialectes répertoriés de 1 à 16 de l'Ouest vers l'Est du domaine peul.

1 <i>Pular</i>	9 Barani
2 Sénégal central	10 Sud Tougan
3 Fulakunda-Gabu	11 Yatenga
4 Fouta Djalon	12 Mossi-Gourma
5 Macina Ouest	13 Djelgôdji
6 Macina Est	14 Liptako
7 Douentza	15 Gâôbbé
8 Seno	16 Say-Ouro-Gueladio

Dialectes orientaux: nous avons 11 dialectes différents.

17 Dallol	23 Nigéria
18 Dahomay	24 Baoutchi
19 Zerma-Kabi	25 Bornou
20 Niger Central	26 Adamaoua
21 Niger Oriental	27 Baguirmi
22 Sokoto	

Cette classification est la plus détaillée qui soit en ce qui concerne la langue peule. Elle est répertoriée dans la seule carte linguistique dont on dispose pour le peul et ses variétés. Mais la remarque qu'on peut faire concernant cette présentation est qu'elle classe les dialectes à partir des régions (ex.: Macina), des points de repère géographiques (ex.: Sokoto) ou des noms de lignage (ex.: Gâôbbé), et non pas à partir de noms représentant une identité linguistique. En fait, bien que les

aires géographiques des différents parlers soient bien identifiés dans cette classification, seul le nom de *pular* renvoie à une langue, à un autoglossonyme.

La classification de Arnott

Arnott donne une classification en six groupes dialectaux du peul:

- 1 Fuuta Tooro
- 2 Fuuto Jaloo
- 3 Maasina
- 4 Sokoto et Ouest du Niger
- 5 Nigéria Centre Nord (Katsina, Kano, Zaria, Plateau, Bauchi, provinces du Bournou, et Est du Niger)
- 6 Adamaawa

Cette classification a l'avantage de regrouper les variétés dans des ensembles régionaux, ce qui réduit le nombre de dialectes. Mais comme Lacroix, Arnott ne mentionne aucun nom indiquant une identité linguistique liée à une région ou à un point géographique.

Il est pourtant important de s'interroger sur la manière dont les locuteurs des différents lieux mentionnés nomment leur façon de parler la langue, les Gâôbbé (Lacroix 15) déclarent parler le *gaawoore* tout comme au Dallol (Lacroix 17) on parle *dalloore* et dans les Fouta (Lacroix 4, Arnott, 1 et 2) on parle *fuutankoore*.

En résumé des deux présentations, nous pouvons considérer que l'ensemble *fulfulde-pulaar* est matérialisé avec les variétés suivantes:

- *pulaar*, qui comprend deux variétés: le *pular* réalisé avec un *a* bref parlé en Guinée Conakry et en Guinée Bissau, le *pulaar* réalisé avec *a* long parlé au Sénégal, en Mauritanie, en Gambie et à l'ouest du Mali dans la région de Nioro;

- *fulfulde*, qui comprend trois grandes variétés: le *fulfulde* occidental répandu à l'est du Mali, au Burkina Faso, au Niger-ouest, le *fulfulde* central qui comprend les variétés du centre du Niger, du nord du Bénin, de la région de Sokoto au Nigéria, et enfin le *fulfulde* oriental qui englobe l'est du Niger, le Nigéria, le Tchad, le nord du Cameroun, la République centrafricaine et le Soudan.

Le *fulfulde-pulaar* peut être représenté dans l'arbre dialectal suivant:



LE FULFULDE, LE FULFULDE-PULAAR,
UNE LANGUE A LA RECONQUETE DE SON NOM

Depuis la réunion des experts de Bamako, de mars 1966, à Bamako, au Mali, le nom et l'orthographe de plusieurs langues de l'Afrique sont fixés. Après cette réunion plusieurs états, dont le Niger ont opté pour un enseignement bilingue expérimental français/langue national. Ainsi entre 1970 et

1980, cinq langues du Niger ont été introduites dans le système expérimental dont le fulfulde. Plusieurs réunions ont pu fixer l'alphabet et l'orthographe du fulfulde. Dans son extension africaine plusieurs réunions d'experts se sont penchés sur l'harmonisation de la langue.

Ainsi au cours de deux ateliers internationaux sur la "standardisation du fulfulde" qui ont eu lieu à Niamey, en février 1995 et en novembre 1997, l'usage du nom fulfulde pour la langue peule a été adopté sur la base de critères linguistiques internes à la langue. Rappelons à ce propos que le nom *fulfulde* est conforme à la structure des nominaux et intègre le système des classes nominales de la langue elle-même.

Notons qu'au cours de ces deux rencontres qui ont rassemblé des spécialistes de la langue de Guinée, de Gambie, du Sénégal, de la Mauritanie, du Mali, du Burkina Faso et du Nigéria, le fulfulde a été langue de travail et à la fin de chacun des ateliers, un rapport final a été écrit en fulfulde, en français et en anglais. C'était un premier pas pour la reconnaissance de cette langue sous son nom qui permet finalement de la voir émerger à travers l'écrit dans une dynamique compétitive aux côtés des langues officielles.

Les études linguistiques sur les langues africaines devraient s'intéresser aux variétés et devraient étudier la diversité dialectale pour retrouver l'unité linguistique. Aujourd'hui pour que les langues africaines entrent dans l'écrit par le biais de l'éducation et de la culture, il faut presque avoir l'attitude inverse. Il faut unifier la diversité dans la langue écrite qui deviendra la référence commune. A ce niveau, la communauté scientifique des spécialistes africanistes des langues et de l'éducation doit collaborer avec les législateurs pour que les langues orales aient un nom reconnu et partagé qui les place dans l'écrit.

RÉFÉRENCES

- Arnott D. (1970). *Nominal and verbal system of fula*. Oxford: Clarendon Press.
- Ka F. S. (1983). *Le pulaar au Sénégal*. Paris: ACCT.
- Labatut R. (1982). *La phrase peule et ses transformations*. Université de Lille II: Atelier national de la Reproduction des Thèses.
- Lacroix P.-F. (1981). Le peul. In *Les langues de l'Afrique Subsaharienne*. Paris: Edition du CNRS, pp. 19–31.
- Sow S. (1998). Quel (le) enseignant(e) pour le fulfulde. *Educations et Sociétés Plurilingues*, 5.
- Sow S. (1998). Grands et petits parlers peuls: représentations et hiérarchisation des différents parlers peuls. In A.-M. Houdebine (éd.), *Imaginaires Linguistiques en Afrique noire, Actes de la Journée Scientifique de l'INALCO, Paris, novembre 1996*. Paris: L'Harmattan, collection Bibliothèque des Etudes Africaines, LANGUES'O, pp.61–69.
- Sow S. (1986). *La situation du peul dans le Niger-Ouest: problèmes et perspectives d'une enquête dialectale*. Mémoire de DREA (Dipôme de Recherche et d'Etudes Appliquées): INALCO, Paris.
- Tabouret-Keller A. (1997). Le nom des langues I: Enjeux de la nomination des langues. *BCILL*, 95, *Langues et Sociétés*.